UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-SIXIÈME (486e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 19 MARS 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

RÉSOLUTION CAD-11883
Modification du programme de baccalauréat en enseignement des langues secondes (7207)

ATTENDU le Règlement général 2 « Les études de premier cycle »;

ATTENDU la Politique relative à la modification et à la révision des programmes;

ATTENDU la résolution CET-627 de la Commission des études approuvant le programme de baccalauréat spécialisé d'enseignement en anglais, langue seconde;

ATTENDU la résolution CERC-7964 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en enseignement des langues secondes;

ATTENDU la résolution No 1 de la 3e consultation électronique (ESCLC 2018-2019) de l'Unité d'enseignement en sciences du langage et communication relative à la modification du programme de baccalauréat en enseignement des langues secondes (7207);

ATTENDU la résolution CERC-8225 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la modification du programme de baccalauréat en enseignement des langues secondes (7207);

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur PROPOSITION de Mme Catherine Laprise, APPUYÉE par M. Fabien Poirier, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

1- **D'** approuver la modification du programme de baccalauréat en enseignement des langues secondes (7207), qui a pour effet, notamment, de modifier l'appellation du programme pour celle de « baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde », telle qu'annexée à la présente et en faisant partie intégrante;

2- **QUE** cette modification entre en vigueur à compter du trimestre Automne 2019.

La secrétaire de réunion,

Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 20 mars 2019